



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Violences à Mayotte

Question au Gouvernement n° 1223

Texte de la question

VIOLENCES À MAYOTTE

Mme la présidente . La parole est à Mme Estelle Youssouffa.

Mme Estelle Youssouffa . Hier, à Mayotte, les élèves et les professeurs du lycée de Kahani se sont enfermés dans leur établissement quand ils ont vu débarquer une bande d'individus armés de machettes et de cailloux qui, masqués, camouflés des pieds à la tête par des combinaisons jaunes, ont semé la terreur en caillassant et en pillant le quartier. Deux adultes ont été blessés. Aller à l'école à Mayotte, c'est jouer à la roulette russe : depuis septembre, les opérateurs de transport scolaire ont recensé 241 caillassages de bus scolaires, dans lesquels nos enfants et leur chauffeur risquent leur peau.

Le week-end dernier, Bandréle était le théâtre de heurts violents entre bandes de jeunes qui ont fait plusieurs blessés ; les habitants se sont barricadés chez eux en attendant les forces de l'ordre. Dois-je mentionner les affrontements réguliers entre les demandeurs d'asile africains et les jeunes clandestins comoriens à Tsoundzou ? Que dire enfin du calvaire des habitants de Kwalé Légion, un cul-de-sac surplombé par des collines d'où descendent des bandes armées ultraviolentes qui pillent méthodiquement les maisons et incendient ce qui reste ? Les menaces de mort sont explicites et immédiatement mises à exécution par le feu. Les choses sont simples : Mayotte subit une nouvelle campagne de terreur et les migrants continuent d'arriver tranquillement par dizaines, chaque jour, sur nos plages.

Monsieur le ministre de l'intérieur, comment comptez-vous agir pour restaurer l'ordre public à Mayotte ? Êtes-vous prêt à engager une grande opération de sécurité publique à Mayotte, du type Place nette, Wuambushu 2 ou Coup de balai géant, pour reprendre le contrôle de la situation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Hier, deux faits de violence urbaine extrêmement graves ont été recensés à Mayotte. À Bandréle, une trentaine de jeunes cagoulés ont érigé des barrages, bloqué la circulation et tenté d'agresser des automobilistes. À Bandraboua, près de 200 personnes – dont certaines cagoulées – armées de machettes se sont dirigées vers le lieu où se tenait une réunion publique en vue de l'élection municipale. Dans les deux cas, les gendarmes sont intervenus immédiatement, comme ils le font systématiquement, pour rétablir l'ordre. Ils ont pu disperser ces attroupements, procéder à des interpellations à Bandraboua, dégager les voies de circulation et rétablir l'ordre public. Le dernier fait de cette nature remontait au 26 décembre.

Je vous rassure : les forces de sécurité intérieure continueront à assurer l'ordre public à Mayotte. Cinq escadrons de gendarmerie mobile sont déployés en permanence, parmi lesquels trois font du contrôle de zone et deux sont destinés précisément à lutter contre les bandes. Ils réalisent de nombreuses opérations. La

gendarmerie nationale compte également des cellules spécialisées dans le démantèlement des bandes et dont le travail est judiciaire. Ces équipes poursuivront leurs actions. Par ailleurs, nous avons inauguré une nouvelle brigade de gendarmerie à Mayotte ; nous en créerons une seconde.

Nous poursuivrons bien sûr notre action. Pour ce qui est de réaliser une opération d'ampleur, je n'exclus pas cette hypothèse, je l'examine avec attention et suis prêt à en discuter avec vous. En attendant, nous continuerons à maintenir l'ordre public ; le nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes a diminué et il faut continuer dans cette voie.

Mme la présidente . La parole est à Mme Estelle Youssouffa.

Mme Estelle Youssouffa . Je ne vous demande pas de l'examiner mais de la mettre en œuvre. Vous dites que l'insécurité a baissé à Mayotte, mais compte tenu de ce que nous vivons au quotidien, c'est difficile à avaler. Je vous rappelle que la sécurité est un droit fondamental et que votre mission est de garantir notre survie et notre intégrité physique. Nous pourrions en parler. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT. – M. Alexandre Dufosset applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [Mme Estelle Youssouffa](#)

Circonscription : Mayotte (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1223

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 janvier 2026